

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## ZLECAF : le Gabon élu à la 2e vice-présidence

**LE** bureau exécutif du Conseil des ministres de la Zone de libre-échange continentale africaine se compose ainsi : président (Sénégal), 1er vice-président (Afrique du Sud), 2e vice-président (Gabon), 3e vice-président (Éthiopie).

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**L**E Gabon a été élu au poste de 2e vice-président du Conseil des ministres de la Zone de Libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le ministre en charge du Commerce, des Petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries, Jean Marie Ogandanga, a pris part, la semaine dernière, à Addis-Abeba (Éthiopie), à la première réunion du Conseil des ministres de cette entité économique. Les travaux de cette rencontre ont été sanctionnés par la composition du bureau provisoire

et les conclusions des débats sur l'examen du rapport du Comité des hauts fonctionnaires responsables du Commerce, suite au retrait du point 4 de l'ordre du jour portant sur la validation du règlement intérieur non examiné par les experts.

Les ministres du Commerce des États membres ont trouvé un consensus sur 3 points : créations du Comité du commerce des marchandises, du Comité du commerce des services et de des Comités de l'investisse-

En outre, le Conseil des ministres s'est appesanti sur la structure organisationnelle et la constitution du secrétariat général de la ZLECAF

ment, des droits de la propriété intellectuelle et de la politique de concurrence.

En outre, le Conseil des ministres s'est appesanti sur la structure organisationnelle et la constitution du secrétariat général de la ZLECAF, en insistant sur la transparence et l'équité régionale dans la planification des recrutements et, notamment, sur les critères du choix du secrétariat général dont le leadership et le poids politique devraient être incontestables.

Composition du bureau exécutif du Conseil des ministres de la Zlecaf : président (Sénégal), 1er vice-président (Afrique du Sud), 2e vice-président (Gabon), 3e vice-président (Éthiopie).



Photo : Maixent Ntoutoume

Le ministre du Commerce, Jean-Marie Ogandanga.

## CEPP : 148 milliards de francs d'investissements

MSM  
Libreville/Gabon

**E**N dehors d'Assala Gabon, deux autres compagnies pétrolières, à savoir Perenco Oil & Gas Gabon et Sinopec Overseas & Gas Limited, ont bénéficié de la signature de nouveaux contrats d'exploration, d'exploitation et de partage de production. Les ministres du Pétrole, Noël Mboumba, et des Finances, Roger Owono Mba, se sont réjouis de l'engouement suscité par le domaine pétrolier du Gabon. " Cette signature est l'illustration parfaite de l'attractivité de notre nouveau Code des hydrocarbures impulsé par le président de la République, S.E. Ali Bongo Ondimba, pour augmenter notre production et nos réserves pétrolières ", a souligné le ministre Noël

Mboumba.

Ainsi, dans le cadre de ces nouveaux contrats, les compagnies pétrolières Assala Upstream Gabon, Assala Gabon SA, Perenco Oil & Gas Gabon et Sinopec Overseas & Gas Limited envisagent d'investir un montant minimum de 148 milliards de francs pour l'exploitation et la recherche des hydrocarbures dans notre bassin sédimentaire. Les zones délimitées relatives à ces CEPP sont situées dans la province de l'Ogooué-Maritime en onshore, et couvrent une superficie d'environ 2 829,35 km<sup>2</sup>.

Depuis la promulgation du nouveau Code des hydrocarbures en juillet 2019, 9 contrats d'exploration/exploitation et de partage de production (CEPP) ont été signés entre l'État gabonais et les compagnies pétrolières installées dans notre pays.

## 1250 tonnes de thon transbordées à Owendo

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**P**résentée comme une filière très porteuse dans le Plan de relance économique (PRE), la pêche industrielle est en train d'engranger des résultats encourageants ces derniers temps. Après le premier transbordement et débarquement à quai de plus de 1 000 tonnes de thon, effectué le 25 juillet dernier, la société espagnole Calvo Pesca vient de réaliser la deuxième opération du genre.

Le 26 octobre dernier, 1 250 tonnes de thon ont été transbordées, au New Owendo international port. En présence du ministre de la Pêche, Biendi Maganga Moussavou, et du président-directeur général (PDG) du groupe Calvo Pesca, Mane Calco. Un véritable succès pour l'industrie halieutique du Gabon, d'autant que notre pays s'est notamment fixé pour objectif de satisfaire prioritairement le marché local.



Photo : DR

Biendi Maganga Moussavou, ministre de la Pêche, appréciant la qualité du thon débarqué.

Lors de cet événement, un fait historique dans la filière, le responsable de la firme espagnole a remis au ministre gabonais une lettre d'intentions dans laquelle il officialise sa démarche de s'implanter durablement dans notre pays. Et d'y promouvoir des actions fructueuses pour les deux parties. Pour Biendi Maganga Moussavou qui rentre fraîchement d'Es-

pagne, - où il a pris part à la conférence des ministres de l'Organisation maritime internationale (OMI) - " nous sommes en plein dans le pragmatisme et le concret, auxquels le chef de l'État appelle de tous ses vœux. "

Une visite des installations de Calvo Pesca, à Owendo, a permis à la partie gabonaise de s'imprégner des étapes de transformation du thon.